

# L'annonce d'un Plan vélo inédit



## LE FONDS VÉLO DOIT CIBLER EN PRIORITÉ LES DISCONTINUITÉS DU SCHÉMA NATIONAL VÉLO

Le Premier Ministre l'a dévoilé en personne ce 14 septembre à Angers. Le Plan vélo sera assorti d'un fonds vélo de 350 millions d'euros sur 7 ans en appui aux territoires. La prochaine étape logique ne serait-elle pas d'inscrire le Schéma national vélo dans la Loi d'orientation des mobilités ? La présidente de Vélo & Territoire assistait à cette annonce dont elle salue le caractère inédit et plaide pour que l'utilisation de ce fonds cible les opérations les plus efficaces sur le Schéma national vélo. Passer de 3 % à 9 % de part modale vélo d'ici 2024, en complémentarité des autres transports, l'impose.

« Je salue le Plan vélo dévoilé par Édouard Philippe, Élisabeth Borne et François De Rugy aujourd'hui à Angers. L'exercice et les arbitrages ont été forcément difficiles, mais cette publication avant la semaine européenne de la mobilité et la Loi de finance est importante. Pour Vélo & Territoires, il y a deux manières de lire ce Plan.



**Côté collectivités**, ce Plan vélo est une bonne nouvelle. Il affirme qu'elles ne sont pas seules à investir dans cette politique publique rentable et que **le vélo n'est pas qu'une affaire de grandes agglomérations mais bien des collectivités de toutes tailles**, urbaines, périurbaines ou rurales. Au-delà des adaptations du Code de la Route et du statut de la voie verte, des modifications de règles de circulation, des invitations aux stationnements sécurisés vélo, des outils de prescription et d'incitation sur le « savoir rouler » à l'école par exemple, le **fonds national pour les mobilités actives doit accélérer et amplifier la création d'axes cyclables structurants dans les territoires**. Dès 2019, les collectivités disposant d'un projet de résorption de coupure ou de point noir sur le Schéma national vélo, causé par les infrastructures relevant du domaine public de l'État, doivent pouvoir se saisir de ce fonds. Plus il sera utilisé, mieux ce sera. En parallèle, j'encourage tous les territoires, situés sur un axe du Schéma national vélo et connaissant des difficultés particulières de continuité d'itinéraires ou de planification de leur politique cyclable, à prendre attache avec leur délégation régionale de l'Ademe dès à présent pour solliciter un appui en ingénierie proposé dans le cadre de l'appel à projets dévoilé par le Premier Ministre aujourd'hui. Les 22<sup>es</sup> Rencontres Vélo & Territoires en Savoie le 11 octobre prochain seront, en présence de l'Ademe et de l'État, l'occasion pour les collectivités d'en savoir plus sur le Plan vélo, l'impact de ses mesures et ses financements. **Vélo & Territoires se positionne comme facilitateur et prescripteur dans la mise en œuvre concrète de ce**

## Plan vélo dans l'intérêt des usagers, des citoyens de tous les territoires de France et d'un investissement public efficace.

**Côté État**, ce Plan vélo reconnaît l'urgence et le besoin de moyens dédiés à une politique cyclable cohérente et efficace. **Il confirme également le soutien aux collectivités territoriales pour parvenir à une France à vélo** où la mobilité du quotidien fait de la place aux cyclistes. Un fonds vélo de 350 millions d'euros constitue une première en France. **L'objectif de tripler la part modale du vélo en France à l'horizon 2024 est très ambitieux. Il est atteignable seulement si l'État et les territoires agissent en parfaite cohérence.** Les annonces d'aujourd'hui me laissent penser que cette mutualisation de nos efforts, proposée depuis longtemps, est peut-être possible. Pour être efficace, le financement du fonds vélo par l'AFITF doit concentrer les investissements sur la résorption des coupures et points noirs du Schéma national vélo, notamment générés par des infrastructures relevant du domaine public de l'État. Vélo & Territoires l'aidera à les identifier. L'Ademe, pour sa part, soutient à présent les territoires de toutes tailles dans la construction de leurs politiques cyclables et offre d'appuyer leur ingénierie en modes actifs. Elle peut compter sur Vélo & Territoires pour cibler les itinéraires et schémas structurants et maximiser l'entraînement de son action. Les ministères des Transports, de la Cohésion des Territoires et, plus largement, de la Transition écologique et solidaire, peuvent être assurés de trouver au sein de Vélo & Territoires les informations géographiques de référence pour prioriser l'action la plus efficace aux côtés des collectivités. La future Loi d'orientation des mobilités, quant à elle, renforcera les contenus relatifs à la planification des mobilités actives et prescrira l'élaboration de réseaux structurants cyclables continus et sécurisés. **Pour Vélo & Territoires, coordinateur du réseau cyclable national, il serait logique que la Loi d'orientation des mobilités officialise le Schéma national vélo et recommande sa traduction régionale dans les Sradet.** Notre réseau, qui entamera des travaux d'actualisation de ce Schéma national fin 2018, invite l'État à conduire ce travail à ses côtés pour marquer son appui aux collectivités dans la réalisation du Schéma national vélo et du Plan vélo.

Avec l'annonce de ce Plan vélo très attendu le gouvernement marque aujourd'hui une avancée incontestable vers une politique nationale vélo digne de ce nom. Je salue les mesures annoncées et reste attentive aux questions encore en suspens quant à la mise en œuvre et au ciblage concret de ce Plan. »

Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires  
Vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Savoie

### En savoir plus :



Vous trouverez toutes les informations concernant le Plan vélo sur le [site Internet](#) du ministère de la Transition écologique et solidaire et concernant l'appel à projets Vélo & Territoires sur le [site Internet de l'Ademe](#). Découvrez les moments phares et les interventions inspirantes des [22<sup>es</sup> Rencontres Vélo & Territoires](#) dans le [programme détaillé](#), dévoilé cette semaine.

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Les 87 territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires en septembre 2018 couvrent environ 89 % de la population française référencée au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### Vélo & Territoires

52 avenue Maréchal Foch  
69006 Lyon

[www.velo-territoires.org](http://www.velo-territoires.org)

### Dorothee Appercel

Chargée de communication  
Tél. : +33 (0)9 72 56 85 07

[dorothee.appercel@velo-territoires.org](mailto:dorothee.appercel@velo-territoires.org)